Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 7-8

Artikel: Ce n'est qu'un au revoir...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849054

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mais toutes les générations qui leur ont succédé. Jamais nos sentiments de gratitude à leur égard ne seront assez profonds.

A une époque où l'univers cherche anxieusement — avec des peines infinies et avec combien de déboires, hélas ! jusqu'à maintenant — à établir un certain ordre et une certaine justice sociale ; à une époque où les pays ont pris conscience comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant de leur interdépendance et de leur solidarité, nous devons, avant tout songer à la place qui sera celle de la Suisse dans le monde de demain, comme nos ancêtres ont préparé celle qu'occupe notre pays dans le monde d'aujourd'hui.

La position d'un pays et son prestige dépendent en grande partie des valeurs morales qu'il représente. Sa voix, surtout lorsqu'il est petit et faible, ne sera entendue que s'il est respecté.

Ne pas gaspiller le capital moral dont nous avons hérité, mais l'augmenter si possible encore, doit donc être notre premier souci.

Nous devons aussi chercher à comprendre ce qui se passe autour de nous et unir nos efforts à ceux qui sont entrepris ailleurs pour tenter d'améliorer la condition des hommes et leurs rapports entre eux.

A cet égard, nos possibilités d'action sont parfois limitées par notre statut particulier et par notre politique de neutralité. Il ne saurait être question d'abandonner les principes fondamentaux sur lesquels repose la Confédération. Mais le maintien de ces principes ne nous impose pas l'abstentionnisme ; il n'est pas synonyme d'isolationnisme. La recherche d'une collaboration efficace et pacifique avec les autres pays doit être notre souci constant.

Regarder ensemble dans la même direction !

En ce qui nous concerne, nous, Suisses de l'étranger, cela signifie : porter de l'intérêt à notre vie nationale et y participer dans la mesure du possible. Souvent l'on met en évidence le rôle représentatif de la Cinquième Suisse. Mais pour représenter une entité, il ne faut pas en être détaché. Il faut lui appartenir. C'est pourquoi je salue avec satisfaction la mise à l'étude d'un article constitutionnel consacré aux Suisses de l'étranger. La discussion de cette importante question commencera lors des Journées des Suisses de l'étranger, à Saint-Gall, en août prochain. Je souhaite que ce premier échange de vues soit fructueux et prépare une meilleure définition des droits et devoirs des Suisses de l'étranger. Ce vœu, je l'ai constaté à la réunion des Suisses de France en Alsace, il y a quelques semaines, est également celui de nombreux compatriotes.

Mes chers compatriotes, j'arrive au terme de cette allocution. Il me reste à prendre congé de vous. Je le ferai avec un seul mot : Merci.

Merci de votre fidélité, merci de vos témoignages d'affection et d'attachement : ils nous ont été droit au cœur.

Nos pensées seront souvent avec vous.

Puisse notre colonie de Paris continuer à faire honneur, comme elle le fait, à notre Patrie bien-aimée.

P. M.

Ce n'est qu'un au revoir...

★ ★ ★

Amis lecteurs qui, si nombreux, détestez les tirades grandiloquentes, les « Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs », faisant suite aux impérieux et importants coups de fourchette sur le verre pour attirer votre attention et vous figer dans l'attitude de la profonde compréhension, vous qui rêvez à la simplicité que vous aimez et pratiquez, c'est en pensant à vous, et avec vous et pour vous, que nous disons, à la bonne franquette, affectueusement, amicalement, au revoir à M. l'Ambassadeur Pierre Micheli.

A la bonne franquette, oui ; et affectueusement, amicalement. Et même avec le sourire. Avec ce sourire auquel nous nous efforçons pour lutter contre le serrement de gorge qui nous saisit au moment où claquent les portières et que nous disons au revoir à l'un des nôtres que nous aimons et qui nous quitte.

Au revoir, Monsieur l'Ambassadeur Pierre Micheli, au revoir, Madame Pierre Micheli !

★ ★ ★

Naturellement, les exigences d'une carrière comme celle de M. l'Ambassadeur Pierre Micheli sont telles qu'il nous est interdit d'espérer de le revoir parmi nous, comme nous l'avons si souvent vu, avec Mme Pierre Micheli, rue de Grenelle, ou à nos fêtes de Noël, ou à Jouy-en-Josas, ou dans ces réunions qu'avec Mme Pierre Micheli il a cent fois présidées.

Mais demain la presse — et tout d'abord le « Messager Suisse de France », nous montrera M. l'Ambassadeur Pierre Micheli dans ses nouvelles fonctions, qui se confondent avec les plus hautes destinées du Gouvernement de la Confédération Helvétique.

Et demain nous dirons : « Mais je l'ai très bien connu, mais il me connaît, il m'a serré la main le jour où, comme moi, il était en bras de chemise, le cabas avec son casse-croûte à la main à Jouy-en-Josas, et il m'a présenté à sa dame et il a salué mon épouse ! C'est un type épatant !... »

Et nous lirons que ce même homme, assis devant une de ces tables tendues de drap vert où ne comptent que la froide raison, l'énergie, la clarté de vision, la profondeur de pensée et le courage dans l'acceptation des responsabilités, représente encore et toujours les idéaux de la Confédération.

★ ★ ★

Et soyons assurés que demain, à Berne ou ailleurs, M. l'Ambassadeur Pierre Micheli, que par chance nous rencontrerions, retrouverait son sourire cordial des années de Paris et, qui que nous soyons, de ces Parisiens et Français de Suisse, il nous tendrait la main.

C'est bien pourquoi, affectueusement, amicalement, en toute simplicité, l'unissant dans notre esprit à Mme Pierre Micheli, nous lui disons avec émotion : « Monsieur l'Ambassadeur Pierre Micheli, au revoir ! »

« Le Messager Suisse de France ».